

Formation Obligatoire Secteur HCR

ACTION	Le Permis de Former en HCR formation initiale
✓ Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accueil d'un alternant dans l'Entreprise - Acquérir les bases nécessaires à la compréhension réciproque Employeur- alternant - Améliorer son écoute et sa propre communication - Transmettre ses compétences, un savoir, un savoir-faire, un savoir-être - Accompagner un alternant tout au long de sa formation - Gérer les contrats tant sur le plan du droit social que réglementaire - Développer la liaison entreprise - organisme de formation et - Connaître les formations du secteur et les dispositifs de formation professionnelle - Découverte et Fonctionnement d'un CFA ...
✓ Pré requis ou public concerné	<p style="text-align: center;">Professionnels Secteur HCR</p> <p style="text-align: center;">Encadrant un alternant en Apprentissage ou en Contrat de professionnalisation</p>
✓ Progression pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - La Formation Psycho Pédagogique - Le Droit du Travail et le Droit Social - Le CFA et son Fonctionnement - La Liaison CFA et Tuteur HCR
✓ Programme de formation	- Voir annexe
✓ Moyens et Méthodes Pédagogiques	<p>Salle de cours / vidéo projection</p> <p>Apports Méthodologiques et Didactiques des formateurs</p> <p>Démarche Participative</p> <p>Exercices d'Application / Etudes de cas</p> <p>Remise d'un Support Guide Papier + support numérique</p>
✓ Moyens d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche d'évaluation de fin de stage - Délivrance d'une attestation de formation - Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences (Article L6313-1 du code du travail)
✓ Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> - Permanent Service Apprentissage CCI - Consultant Formateur RH et Communication - Coordonnateur pédagogique CFA HCR
✓ Durée totale de l'action	2 Jours
✓ Nombre d'Heures	- 14 Heures
✓ Horaires	- 8h30 à 12h00 // 13h30 à 17h00
✓ Période ou dates	ANNEE 2021
✓ Périodicité	Nous consulter
✓ Coût	420 € HT
	+ Frais de dossier annuel : 40 € HT (non adhérent à l'UMIH du Haut-Rhin)
	Possibilité de prise en Charge (Budget FPC)
✓ Lieux	UMIH du Haut-Rhin 5 rue de la Gare 68000 Colmar

Le Permis de Former en HCR – formation initiale

ANNEXE

PROGRAMME DE FORMATION

Information sur les parcours de formation professionnelle par alternance dans le secteur HCR

Participer à l'information, l'orientation et l'articulation du parcours de formation professionnelle de l'alternant dans le secteur HCR

Permettre à l'alternant de tirer profit au maximum de l'alternance

Compétences

Dans ce module il sera rappelé les devoirs de former du maître d'apprentissage et du tuteur.

Articulation entre les attentes de l'alternant et la formation

- Présenter son entreprise et son environnement pour situer le secteur HCR
- Présenter son rôle de maître d'apprentissage ou tuteur
- Echanger sur le projet professionnel de l'alternant
- Cerner les besoins, les attentes et le degré d'autonomie
- Formuler les différentes étapes du parcours de formation
- Présenter la mission de l'alternant
- Présenter le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation (devoirs de l'employeur et de l'alternant)
- Identifier les connaissances et compétences des qualifications visées

Point sur des qualités pédagogiques nécessaires favorisant le dialogue, l'écoute et l'explicitation du projet de formation.

Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel Accueil et accompagnement, Organisation du parcours de formation

Créer les conditions d'une intégration professionnelle réussie dans l'entreprise, le métier et plus largement le secteur CHR

Accompagner l'alternant dans la découverte du métier et dans la construction de son projet professionnel

Compétences

Il s'agit dans ce module de formation de bien faire comprendre l'importance de préparer l'accueil, l'intégration et l'accompagnement. Les notions de disponibilité seront abordées également pendant cette phase.

Ce module de formation apporte des éclairages sur les représentations, les attentes et les pratiques des différentes catégories de bénéficiaires.

L'apport de connaissance et les différentes modalités pédagogiques doivent permettre d'identifier collectivement les actions pouvant être menées pour réussir l'accueil, l'intégration et l'accompagnement

Accueil de l'alternant dans l'entreprise

- Présenter l'entreprise, le service, l'équipe, et l'organisation du travail
- Présenter le métier visé par l'alternant, ainsi que son environnement (situation du poste dans la chaîne des autres emplois de l'entreprise)
- Présenter le référentiel métier et les perspectives de formation et d'évolution dans le secteur CHR

Accompagnement de l'alternant dans l'entreprise

- Présenter les règles d'hygiène et de sécurité
- Planifier le suivi régulier de l'alternant
- Développer la motivation de l'alternant et ses aptitudes pour le métier
- Développer le professionnalisme, l'autonomie et la responsabilisation de l'alternant
- Elaborer le parcours et le rythme de formation en situation de travail au regard des compétences et du niveau de l'alternant
- Identifier les personnes ressources en fonction des techniques à apprendre
- Définir les séquences formatives et leurs évaluations en situation réelle de travail

Intégration de l'alternant dans l'entreprise

- Présenter les règles de l'organisation du travail et du fonctionnement de l'entreprise
- Faciliter la relation de l'alternant avec les autres collaborateurs de l'entreprise sans oublier de présenter son activité au sein de l'entreprise
- Identifier toute difficulté susceptible de perturber la formation et l'intégration de l'alternant
- Repérer les enjeux et les conditions de réussite de la mission, notamment pour fidéliser l'alternant dans le secteur CHR
- Mettre en situation l'alternant et vérifier sa motivation
- Valoriser le travail réalisé

Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail

Organiser et réaliser le parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail

Contribuer à l'évaluation des acquis professionnels de l'alternant tout au long du parcours de formation

Compétences

Ce module met l'accent sur la dimension fondamentale du rôle pédagogique du maître d'apprentissage ou du tuteur. Il rappelle que les conditions d'alternance ne sont pas le fait du hasard mais sont liées à une préparation méthodologique du parcours de formation du jeune accueilli. La dimension alternance entre entreprise et centre de formation prend ici son sens pour aider le jeune à réaliser le travail attendu et atteindre les objectifs de diplôme ou de certification. La prise en compte de ces éléments indispensables favorise la réussite de l'alternant dans ce parcours.

- Présenter le référentiel et les activités professionnelles relatives au diplôme ou certificat préparé
- Echanger et entretenir une relation suivie avec un référent du centre de formation
- Organiser les activités de l'alternant en fonction des compétences clés à acquérir
- Etablir un programme de travail de l'alternant et identifier les personnels avec lesquels l'alternant réalisera les tâches
- Analyser et exploiter les erreurs et les difficultés pour faciliter les apprentissages
- Articuler les séquences formation en entreprise avec la progression établie en centre de formation

- Mesurer les progrès de l'alternant et adapter sa progression en fonction des difficultés repérées en centre de formation
- Encourager les progressions et maintenir la relation de confiance
- Participer aux évaluations qualifiantes et mettre en œuvre le Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Initiation au Droit Social : Les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR

Appliquer les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR

Compétences

Expliquer l'objectif et le contenu des contrats de formation en alternance

- Les contrats en alternance dans le secteur HCR
- Le cadre juridique, le contrat de travail, le statut de salarié
- Forme et durée des contrats
- Règlementation et durée de formation
- Rappel sur la réglementation des mineurs
- Informer l'alternant sur les aides possibles dans le secteur HCR (logement, permis de conduire...)